

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 998**

Intitulé

BP : Brevet professionnel Maintenance des articles textiles opt pressing

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références : CPC n° 8	Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

240 Spécialités pluritechnologiques matériaux souples

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de ce diplôme exerce sa profession essentiellement dans les unités de nettoyage à sec. Il est capable d'assurer un service de maintenance des articles textiles : détachage, nettoyage, traitement complémentaire, finition.

En outre, il prend en charge les opérations commerciales liés à ce service.

Dans l'entreprise, il peut exercer une ou plusieurs activités. :

- Il accueille et conseille la clientèle.
- Il organise le travail et il applique la technologie des procédés liée à la maintenance des textiles en respectant les conditions d'hygiène et de sécurité.
- Il s'assure que la production soit réalisée dans des conditions optimales de délai et de qualité.
- Il contrôle et réalise les opérations de maintenance préventive et corrective du matériel.
- Il est chargé de développer la clientèle et établit des devis, et/ou tient la caisse. Enfin, il peut être conduit à encadrer et animer une équipe.

Les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Pressing, teinturerie, blanchisserie industrielle

Employé de blanchisserie industrielle, opérateur d'entretien des textiles

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2201 : Blanchisserie industrielle

D1205 : Nettoyage d'articles textiles ou cuirs

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Etude de cas: préparation et organisation d'opérations techniques et commerciales
Organisation et gestion de la production et de l'action commerciale

Soutenance d'un mémoire

Sciences appliquées

Expression française et ouverture sur le monde

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 998 - BLOC DE COMPETENCES N°1 fiche RNCP N° 998 - Etude de cas : préparation et organisation d'opérations techniques et commerciales</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rechercher et choisir les informations nécessaires à la réalisation du travail - Décoder les informations nécessaires à l'activité - Identifier les éléments de la gestion de production et de la gestion commerciale - Identifier les besoins d'information de ses collaborateurs - Assurer la transmission de l'information - Traiter les informations et les mettre dans une forme adaptée - Identifier les informations à transmettre et leurs destinataires - Organiser les opérations de traitement - Assurer le suivi de la production - Participer à la gestion des équipements <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)</p>
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 998 - BLOC DE COMPETENCES N°2 fiche RNCP N° 998 - Mise en oeuvre : techniques de réception et de livraison</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Traiter les informations et les mettre dans une forme adaptée - Identifier les informations à transmettre et leurs destinataires - Organiser les opérations de traitement <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)</p>
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 998 - BLOC DE COMPETENCES N°4 fiche RNCP N° 998 - Organisation et gestion de la production et de l'action commerciale</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les éléments de gestion de production et de la gestion commerciale - Identifier les besoins d'information de ses collaborateurs - Identifier les informations à transmettre et leurs destinataires - Animer une équipe - Actualiser les savoirs et les savoirs faire des membres de l'équipe - Assurer le suivi de la production - Participer à la gestion des équipements - Contribuer à l'orientation commerciale - Participer à la gestion comptable et financière - Participer à la gestion des personnels <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)</p>
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 998 - BLOC DE COMPETENCES N°5 fiche RNCP N° 998 - Soutenance d'un mémoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rechercher et choisir les informations nécessaires à la réalisation du travail - Décoder les informations nécessaires à l'activité - Identifier les éléments de la gestion de production et de la gestion commerciale - Traiter les informations et les mettre dans une forme adaptée - Identifier les informations à transmettre et leurs destinataires - Animer une équipe - Actualiser les savoirs et les savoirs faire des membres de l'équipe <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 998 - BLOC DE COMPETENCES N°6 fiche RNCP N° 998 - Expression et connaissance du monde	<p>Produire et analyser des discours de nature variée</p> <ul style="list-style-type: none"> - Produire et analyser des supports utilisant des langages différents - Mobiliser la culture acquise en cours de formation pour produire et analyser des discours et des supports - Construire une réflexion personnelle fondée sur des documents proposés, sur des travaux conduits en cours, sur des lectures et une expérience personnelle et professionnelle <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)</p>
Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 998 - BLOC DE COMPETENCES N°7 fiche RNCP N° 998 - Langue vivante	<p>Compétences de niveau B1+ du CECRL</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'exprimer oralement en continu - Interagir en langue étrangère - Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)</p>
Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 998 - BLOC DE COMPETENCES N°8 fiche RNCP N° 998 - Mathématiques	<ul style="list-style-type: none"> - Rechercher, extraire et organiser l'information. - Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution. - Expérimenter, simuler. - Critiquer un résultat, argumenter. - Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit. <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)</p>
Bloc de compétence n°8 de la fiche n° 998 - BLOC DE COMPETENCES N°9 fiche RNCP N° 998 - Sciences physiques et chimiques	<ul style="list-style-type: none"> - Rechercher, extraire et organiser l'information. - Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité. - Expérimenter, simuler. - Critiquer un résultat, argumenter. - Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit. <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	Le jury, présidé, par un inspecteur, est composé à parité : - d'enseignants appartenant à l'enseignement public ou privé ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage - de professionnels (employeurs et salariés en nombre égal)
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem

Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie	X	
Accessible en Polynésie Française	X	

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

articles D337-95 à D 337-124 du Code de l'Éducation

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

20/08/1993

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Base Replet Cereq

<http://www.cereq.fr>

Autres sources d'information :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.onisep.fr>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :